

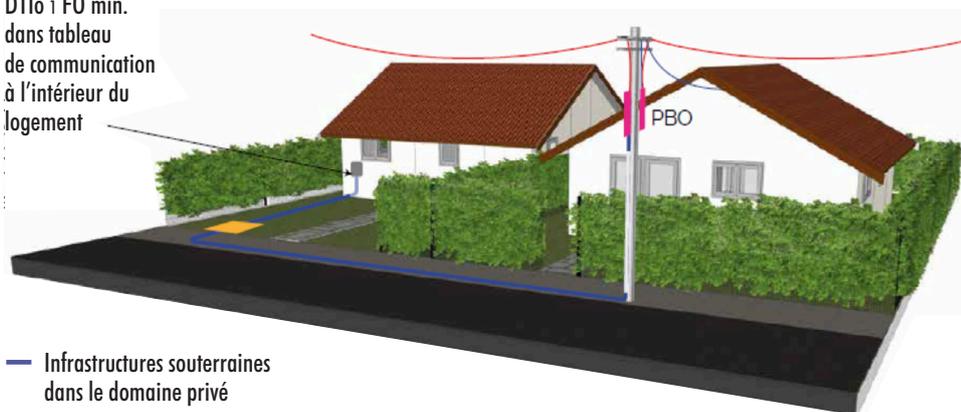
# LE DÉROULEMENT D'UN RACCORDEMENT

## Bon à savoir

La fibre est déployée dans les rues au plus près des habitations et laissée en attente dans des boîtiers appelés PBO (Point de Branchement Optique) qui sont installés sur des poteaux, dans des regards enterrés, sur des façades ou dans des gaines techniques d'immeubles. Chaque boîtier est conçu et positionné pour raccorder 5 à 10 foyers. Une fibre est prévue et réservée dans chaque boîtier pour chaque habitation ou entreprise. Le raccordement final jusqu'à l'intérieur de l'habitation se fait uniquement sur souscription à un abonnement auprès d'un opérateur commercial ou Fournisseur d'Accès à Internet (FAI).

### Configuration où le réseau sur le domaine public peut être souterrain et aérien

DTlo 1 FO min.  
dans tableau  
de communication  
à l'intérieur du  
logement



— Infrastructures souterraines dans le domaine privé

— Câble de branchement optique 1 FO\* minimum

— PDO\*

— Câble de distribution

— PBO\*

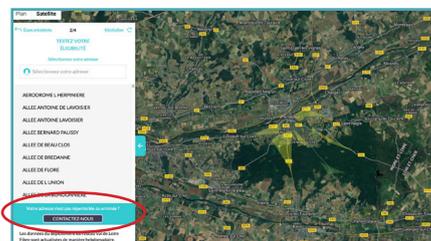
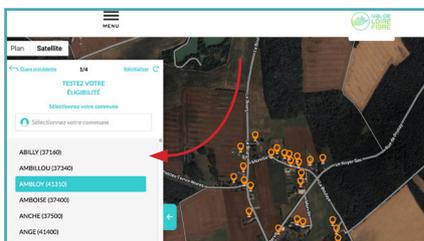
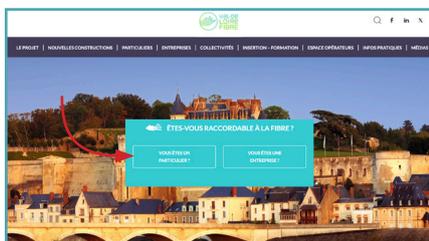
\*FO : Fibre Optique    PDO - Point de démarcation Optique    PBO - Point de Branchement Optique

À noter qu'il n'y a pas de frais de raccordement facturés (à l'exception des constructions neuves) car ils sont pris en charge dans le cadre de la Délégation de Service Public à la fois par la collectivité et par le délégataire.

Des frais d'accès au service (FAS) peuvent être cependant demandés par certains FAI en fonction de leurs politiques commerciales. Ces frais ne sont pas des frais de raccordement.

## TESTER SON ÉLIGIBILITÉ

Pour connaître son éligibilité, le serveur de notre délégataire est l'unique référence : [www.valdeloirefibre.fr](http://www.valdeloirefibre.fr)



- 1 Je clique sur "Êtes-vous raccordable à la fibre" en page d'accueil
- 2 Je sélectionne ma commune
- 3 Si je suis éligible, je prends connaissance des opérateurs commerciaux présents.
- 4 Si je ne trouve pas ma rue ou mon numéro dans la rue, je clique sur le lien "Votre adresse n'est pas répertoriée ou erronée ? Contactez-nous" Il suffit ensuite de remplir le formulaire en se laissant guider.

## ▼ S'ABONNER À LA FIBRE

Après avoir comparé les offres, il convient de choisir un opérateur parmi ceux disponibles et de s'abonner à un forfait fibre. **C'est une condition indispensable pour pouvoir déclencher un raccordement !**

Lors de la prise de commande, le FAI propose un rendez-vous afin de tirer la fibre depuis le domaine public jusqu'au domicile. Le délai dépend avant tout de la disponibilité du demandeur mais également des offres, de la période de l'année. En moyenne, les rendez-vous sont fixés sous 1 mois.

**Il faut prévoir en général une demi-journée d'intervention ce qui est suffisant pour la plupart des raccordements. Le technicien raccordeur intervient sous pilotage du FAI qui a été choisi.**

## ▼ PRÉPARER LE RENDEZ-VOUS

Avant la visite du technicien, quelques conseils utiles pour faciliter l'intervention :



- Réfléchir à la position souhaitée de la Prise Terminale Optique avec la présence d'une prise électrique.
- Vérifier ou créer son cheminement sur le domaine privé : présence et état des gaines ou fourreaux, percements et passages jusqu'au local dédié...
- En cas d'arrivée en aérien, élaguer ou tailler si nécessaire.
- Déplacer les meubles ou le matériel gênant l'installation : par exemple dans un garage.
- Prévoir de la place pour les nouveaux matériels à installer.

## ▼ ARRIVÉE AU DOMICILE



La première étape lors de l'arrivée des techniciens consiste à définir l'emplacement précis de l'arrivée de la fibre optique. Il est important d'y réfléchir en amont du rendez-vous pour bien adapter cette position au logement. En effet, le boîtier fibre installé dans l'habitation qui est nommé PTO pour Prise Terminale Optique ne peut plus être déplacé par la suite et son positionnement doit être définitif.

Cette prise peut selon les configurations être installée à proximité de l'emplacement de la box et du décodeur mais également pour les logements les plus récents dans la gaine technique et le boîtier de communication. L'emplacement doit être doté d'une prise électrique afin de permettre l'alimentation électrique d'un équipement.

## ▼ LE TIRAGE DU CÂBLE

La première étape des travaux consiste à tirer un câble depuis le boîtier (PBO) en attente et situé sur le domaine public en sous-sol dans un regard, sur un poteau, dans une gaine technique d'un immeuble ou encore en façade.

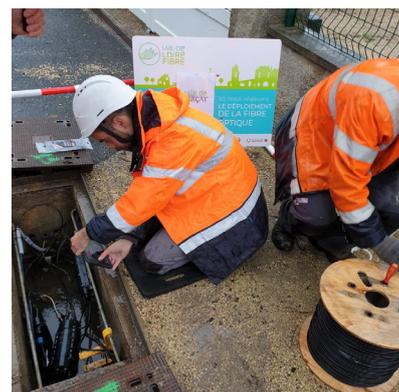
Le câble fibre optique d'environ 5 mm de diamètre va suivre la plupart du temps le câble téléphonique existant en passant en souterrain dans des gaines ou en aérien sur des poteaux et/ou des façades.

Sur le domaine privé, la mise en place d'une infrastructure (fourreaux ou poteaux) permettant le cheminement du câble est à la charge du propriétaire.

Ainsi, s'il n'y a pas de fourreau ou que les gaines existantes sont bouchées sur le domaine privé, c'est bien au propriétaire de faire le nécessaire. Les percages importants, passages particuliers ou élagages doivent également être anticipés.

À l'intérieur de l'habitation, la fibre passe dans les gaines du réseau téléphonique ou est collée discrètement sur des plinthes.

La prise et le câble téléphonique existants ne doivent pas être démontés lors de l'installation du nouveau câble fibre, car ils sont la propriété d'Orange. En cas d'échec du raccordement à la fibre, le câble du réseau cuivre pourra être bien utile s'il faut continuer à utiliser l'ADSL encore quelque temps.



## FINALISER LE RACCORDEMENT



Les techniciens doivent réaliser trois opérations pour finaliser le raccordement :

- la première au Point de Branchement Optique où qu'il soit installé (gaine d'immeuble, façade, poteau, regard... )
- la seconde à la Prise Terminale Optique à l'intérieur de l'habitation,
- la dernière opération consiste à poser un cordon (aussi appelé jarretière) à l'armoire de rue (SRO) qui peut être située dans le quartier ou à plusieurs kilomètres pour les secteurs ruraux.

## LA MISE EN PLACE DES ÉQUIPEMENTS

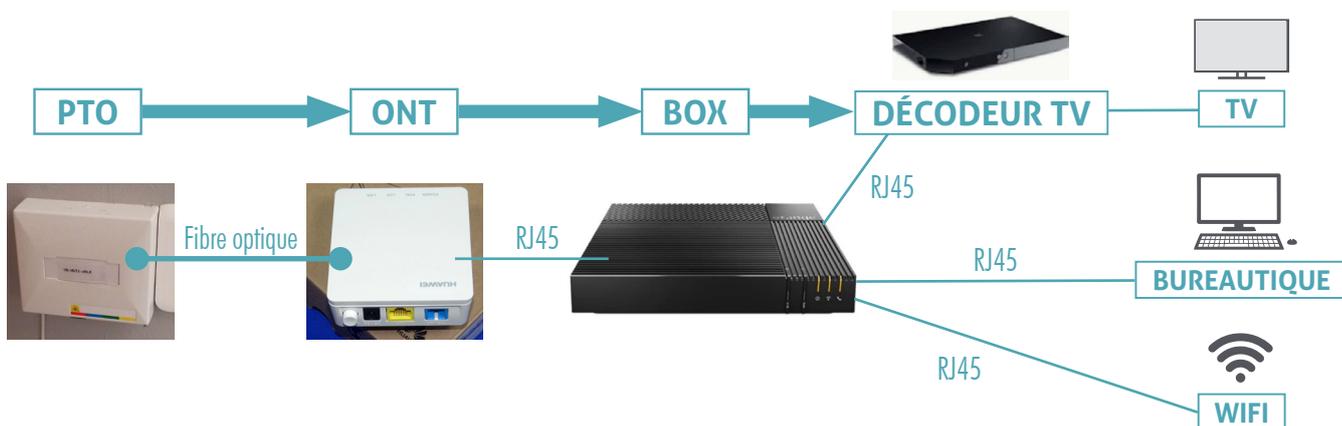
Plusieurs boîtiers sont nécessaires à proximité de la PTO :

- l'ONT (Optical Network Termination) est un terminal qui transforme les signaux optiques transmis dans la fibre par un signal électrique. Dans certaines box récentes, ce boîtier est intégré dès l'origine à la box.
- la box "fibre", qui peut intégrer quelquefois l'ONT. Elle est souvent différente de la box "cuivre".
- le décodeur TV en cas de souscription à une offre avec TV.



Modèle d'ONT

En fonction des Fournisseurs d'Accès à Internet, le matériel est installé par les techniciens ou peut également être envoyé par courrier. Le branchement de la box et éventuellement du décodeur sont alors à la charge du client. Si ces équipements sont disponibles, le service peut alors être activé instantanément.



## ET ENSUITE ...



Attention, tous les câbles optiques posés dans le cadre du projet appartiennent à Val de Loire Fibre puis à Val de Loire Numérique à la fin de la Délégation de Service Public, y compris ceux à l'intérieur des bâtiments. Comme c'est le cas pour le réseau cuivre historique, les utilisateurs finaux ne doivent pas intervenir dessus. Il faut également être vigilant à ne pas abîmer le cordon ou le câble fibre lors d'interventions au domicile : déplacement de meubles, ménage...

En cas de problème, l'interlocuteur privilégié reste le Fournisseur d'Accès à Internet qui a vendu l'abonnement.